

# Débat public sur le projet autoroutier A31 bis

**Du 15 avril au 13 juillet 2015,**  
informez-vous et donnez votre avis !



## Réunion publique Jeudi 25 juin 2015 à Metz

# Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission  
particulière du débat public  
A31bis

# Monsieur Guy CAMBIANICA,

## | Conseiller municipal délégué de Metz

# Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission  
particulière du débat public  
A31bis

# Des demandes d'expertise complémentaire indépendante portant sur les points suivants

- La faisabilité de l'élargissement sur place à 2x3 voies de l'A31 entre Gye et Dieulouard, en tenant compte des différents paramètres financiers, économiques, environnementaux et humains ;
- La capacité d'un tel aménagement sur place à répondre à l'objectif de désengorgement de l'A31 ;
- Le trafic attendu sur l'éventuel barreau neuf Toul-Dieulouard et sa capacité à répondre à l'objectif de désengorgement de l'A31 entre Gye et Dieulouard.

# Déroulement de la réunion

- Rappel des principes du débat
- Présentation succincte du **projet autoroutier A31 bis** et de la fiche complémentaire sur **l'alternative de passage** proposée par la commune de Florange
- Restitution des deux **ateliers thématiques** par les rapporteurs
- **Echanges avec la salle**
- Les principales **interventions du public**
- Les premiers enseignements du débat public sur le projet autoroutier A31 bis par la DREAL Lorraine
- **Vos questions** sur le projet autoroutier A31 bis
- Les **suites du débat public**

# Monsieur Jean-Paul PUYFAUCHER

Membre de la commission  
particulière du débat public  
A31bis

# Les principes du débat public

## | Le débat public porte sur :

- L'**opportunité** du projet
- Ses **objectifs**
- Ses **caractéristiques** principales
- Il se déroule **en amont** de la décision du maître d'ouvrage

## La CPDP est:

- **Indépendante**, elle n'a pas de lien avec le maître d'ouvrage ni avec aucune autre partie prenante du projet;
- **Neutre**, elle ne prend pas position sur le projet, ne donne pas son avis.

# Composition et rôle de la CPDP

- | La CPDP est présidée par Michel Morin et composée de 7 membres
- | Elle anime le débat pour vous permettre de :
  - Vous **informer** sur le projet
  - **Exprimer vos questions, vos avis**, critiques et suggestions
- | **Trois principes** régissent le débat :
  - **La transparence** des informations
  - **L'équivalence** des prises de parole
  - **L'argumentation** des échanges

| Présentation raccourcie du projet autoroutier A31 bis par le maître d'ouvrage et de la fiche complémentaire sur l'alternative de passage proposée par Florange

# Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission  
particulière du débat public  
A31bis

# Comment participer au débat de ce soir ?

**Posez vos questions, donnez votre avis!**

Merci de vous **présenter**

**1 minute** maximum pour poser une question

**3 minutes** maximum pour donner votre avis

**Afin que chacun puisse s'exprimer dans les mêmes conditions**

# Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission  
particulière du débat public  
A31bis

# Monsieur Jacques BLINDAUER

## | Rapporteur de l'atelier « Financement »

# Les principes du financement

- La répartition **usager/contribuable**
- La répartition **État et collectivités** :  
le principe de la parité énoncé par le maître d'ouvrage

## 3 hypothèses évoquées

- **Ne rien faire**
- **Un projet global ou un projet par tronçon**
- **Réaliser d'autres aménagements nouveaux**

# Les modalités de financement

- **Le péage** : selon le principe que l'utilisateur est prêt à payer pour un service de qualité
- La sollicitation des **collectivités territoriales**
- L'application du **principe pollueur/payeur**
- L'utilisation de la taxe sur l'essence : la **TICPE**
- La sollicitation des **fonds européens**
- La mise en place d'une **vignette**
- La mise en œuvre d'une **écotaxe régionale**

# Les questions liées à la mise en concession

- Quelles sont les raisons du surcoût d'une concession privée ?
- Quel est le contour des contrats de concession ?
- Quel est le coût de l'entretien courant de l'autoroute ?

# Points forts

- Faire quelque chose
- Faire vite
- Financer quelque chose
- Ne pas négliger les alternatives à la route

# Quelques chiffres

- **Mise à 3 voies:** 4 millions d'euros/km
- **Section neuve à 2X2 voies avec diffuseurs et péages:**  
8 à 10 millions d'euros/km
- **Viaduc :** 40 à 50 millions d'euros/km
- **Tranchée couverte :** 75 à 90 millions d'euros/km

# Estimatif approximatif par tronçons

- **Gye-Dieulouard** : environ 500 millions d'euros
- **Bouxières-Richemont** : environ 350 millions d'euros
- **Richemont-Frontière** : environ 500 millions d'euros

# Entretien de l'A31

- **22 855 000** euros pour la période 2012/2014
- **4 300 000** euros de travaux programmés en 2015
- **17 700 000** euros de prévisionnel pour la période 2016/2018

# Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission  
particulière du débat public  
A31bis

# Comment participer au débat de ce soir ?

**Posez vos questions, donnez votre avis!**

Merci de vous **présenter**

**1 minute** maximum pour poser une question

**3 minutes** maximum pour donner votre avis

**Afin que chacun puisse s'exprimer dans les mêmes conditions**

# Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission  
particulière du débat public  
A31bis

# Madame Sandrine MARX

| Rapporteur de l'atelier

« Offre des réseaux de transports et des déplacements transfrontaliers »

# Transport de voyageurs

## Améliorer l'offre de transports en commun

- Augmentation du cadencement
- Réutilisation d'anciennes gares et d'anciennes lignes ferroviaires
- Augmentation de l'amplitude horaire
- Ouverture de nouvelles lignes de bus
- Navettes gare
- BHNS (Bus à haut niveau de service)

# Transport de voyageurs

## L'offre TER Metz-Thionville-Luxembourg

- **2014** :  
4 trains à l'heure de pointe du matin entre Metz-Thionville et Luxembourg
- **2016** :  
Jusqu'à 6 TER par heure de pointe (1 train toutes les 10 minutes) - 2700 à 4068 places assises (+50%)
- **Horizon 2020** :  
4 voies supplémentaires en gare de Luxembourg-Ville  
6 102 places assises à l'heure de pointe avec 6 sillons (+125% par rapport à l'offre de 2014)

# Transport de voyageurs

## Faciliter le covoiturage

- Voie et parkings réservés
- Plateformes de covoiturage

## Autres sujets

- Moduler le nombre de voies pour suivre les mouvements pendulaires du trafic
- Routes intelligentes

# Transport de marchandises

## Réguler et limiter la circulation

- Coordination et régulation du trafic en temps réel
- « Feux intelligents »
- Limitation du transit des Poids-lourds aux heures de pointe (aires de stockage)
- Limiter le transport international sur l'A31 bis

## Renforcer la complémentarité des modes de transport

- Développement du transport fluvial
- Renforcement des structures intermodales

# Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission  
particulière du débat public  
A31bis

# Comment participer au débat de ce soir ?

**Posez vos questions, donnez votre avis!**

Merci de vous **présenter**

**1 minute** maximum pour poser une question

**3 minutes** maximum pour donner votre avis

**Afin que chacun puisse s'exprimer dans les mêmes conditions**

# Madame Christine JEAN

| Membre la commission  
particulière du débat public  
A31bis

# Votre participation en quelques chiffres

- **2200** personnes réunies lors des 8 premières réunions publiques
- **445** Lorrains rencontrés lors des débats mobiles
- **520** contributions en ligne
- **44** personnes ont participé aux deux ateliers thématiques
- **18** cahiers d'acteurs ont été rédigés

# Les principales interventions du public

## Un constat partagé:

- Améliorer la sécurité
- Désengorger l'A31

→ Mais des divergences sur les solutions pour y remédier et des débats sur 5 thématiques principales:

- Le **financement** du projet A31bis
- Les **aménagement**s proposés
- Leurs impacts sur l'**environnement**
- Les **autres offres de transport**
- Le **développement économique**

# Le financement du projet A31 bis

## Des participants favorables au péage à deux conditions :

Payer pour une meilleure qualité de service et à un « faible » prix

## Mais aussi des oppositions au péage clairement exprimées :

- Certains considèrent que « **l'autoroute a déjà été payée** »
- Risque d'engendrer un **report du trafic** sur les réseaux secondaires
- **Pénalise les travailleurs** (liaisons Metz-Nancy et Thionville-Luxembourg)
- Le **barreau Toul-Dieulouard** à 2X2 voies : faible gain de temps pour un prix élevé

## Des propositions pour le financement :

- **Faire payer les poids-lourds en transit** (écotaxe régionale)
- Redevance pour l'utilisation de l'autoroute sous la forme d'une **vignette**
- Solliciter les **financement européens**
- Le **Grand-duché du Luxembourg** doit participer au financement
- Faire appel au **Commissariat général à l'investissement**

# Les aménagements proposés

## Les sujets qui ont fait débat

- Hypothèses de trafic
- Barreau Toul-Dieulouard (fuseaux, report de trafic)
- Contournement Ouest de Thionville (traversée de la commune de Florange)
- Coût du projet (coût par tronçon)
- Liaison Thionville-frontière (exploitation multimodale de la 3<sup>ème</sup> voie)
- Contournement Est de Metz (sécurité de la RN 431, présence de riverains)
- Impacts environnementaux

# Les impacts du projet sur l'environnement

- Environnement **humain** : protection contre le bruit, pollution
- **Climat** : réduction des émissions de gaz à effet de serre, Conférence Paris Climat 2015 (COP 21)
- Environnement **naturel** : faune, flore, eau, patrimoine
- Environnement **agricole** : disparition de terres agricoles

# Propositions de tracés alternatifs ou oppositions pour les sections neuves

## Barreau Toul-Dieulouard

- Elargissement de l'A31 existante entre Toul et Nancy + réfection de l'échangeur
- Elargissement de la R.D 611
- Résoudre le problème de trafic sur l'A33 à proximité de Nancy

## Contournement Ouest de Thionville

- Tracé empruntant la forêt domaniale et le site d'Arcelor Mittal sur la commune d'Hayange
- Dévier le transit entre Arlon et Thionville par l'A30

# Les solutions complémentaires voire alternatives au projet A31bis

## Demande d'offres alternatives ou complémentaires

- Avoir plus de bus/trains en direction sur le sillon du Grand-Duché de Luxembourg et faciliter l'intermodalité
- Inciter au **co-voiturage**
- Développer le **ferROUTAGE**, le transport **fluvial** pour le transport de marchandises
- Créer un **monorail** entre Thionville et le Luxembourg

# Le développement économique du territoire

Pour les milieux économiques et sociaux : un projet vital pour le développement économique du sillon lorrain et plus globalement de la région...

... Mais des incertitudes pour d'autres, notamment dans le Toullois

# Des demandes d'expertise complémentaire indépendante portant sur les points suivants

- La faisabilité de l'élargissement sur place à 2x3 voies de l'A31 entre Gye et Dieulouard, en tenant compte des différents paramètres financiers, économiques, environnementaux et humains ;
- La capacité d'un tel aménagement sur place à répondre à l'objectif de désengorgement de l'A31 ;
- Le trafic attendu sur l'éventuel barreau neuf Toul-Dieulouard et sa capacité à répondre à l'objectif de désengorgement de l'A31 entre Gye et Dieulouard.

*Les premiers enseignements du débat par la DREAL Lorraine, les sujets qu'elle souhaite approfondir, les modalités de concertation après le débat si le projet se poursuit*

# Monsieur Michel MORIN

| Président de la commission  
particulière du débat public  
A31bis

# Les suites du débat public

2 juillet 2015 :

examen par la CNDP de la demande d'expertise complémentaire indépendante sur le barreau Gye-Dieulouard et prolongement du débat public de 2 mois

**SI DECISION FAVORABLE**

Juillet 2015	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lancement de la consultation auprès d'experts identifiés</li><li>• Choix du cabinet et lancement de la mission</li></ul>
Début septembre	<ul style="list-style-type: none"><li>• Restitution de l'expertise auprès de la CNDP</li><li>• Réunion de présentation des résultats de l'expertise</li></ul>
Avant le 13 novembre	<ul style="list-style-type: none"><li>• Publication du compte rendu de la CPDP et du bilan de la CNDP</li></ul>
Avant le 13 février 2016	<ul style="list-style-type: none"><li>• Décision du maître d'ouvrage</li></ul>

# Les suites du débat public

## SI DECISION DEFAVORABLE

<b>13 juillet 2015</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Clôture du débat public</li></ul>
<b>Avant le 13 septembre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Publication du compte rendu de la CPDP et du bilan de la CNDP</li></ul>
<b>Avant le 13 décembre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Décision du maître d'ouvrage</li></ul>

**Si le projet se poursuit,  
la concertation continuera après le débat.  
La Commission particulière du débat public  
est à l'écoute de vos suggestions !**

# Merci de votre participation

Vous pouvez encore vous exprimer sur le site internet du débat public !

 [A31bis.debatpublic.fr](http://A31bis.debatpublic.fr)  

